



## ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

### Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 18 février 2020 à 19 h, à la salle St-Pierre de l'école secondaire d'Oka

#### Étaient présents :

Mme Mélisa Blanchet, enseignante  
M. Patrick Courtemanche, directeur  
Mme Catherine Doucet, psychoéducatrice  
Mme Josée Doyon, technicienne en éducation spécialisée  
Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents  
M. Dylan Jetté, vice-président du conseil d'élèves  
Mme Gitane Morin, parent  
Mme Mylène Paquin-Déry, directrice adjointe  
M. Guy Parent, président  
M. Christophe Prévost, président du conseil d'élèves  
Mme Bénédicte Soudry, parent substitut au conseil d'établissement  
Mme Christine Suire, enseignante

#### Étaient absentes :

Mme Anik Archambault, enseignante  
Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents  
Mme Pénélope Longval, parent

#### 1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Guy Parent prend les présences, constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 01.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point *Sujets divers* : *Vote pour vidéo du Café-In*, à la demande de M. Christophe Prévost, président du conseil d'élèves et *Coup de chapeau*, à la demande de Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents.

**ADOPTÉ**  
Ce 19-20 / 984

#### 3. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2020

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Mélisa Blanchet, d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2020, tel que rédigé.

**ADOPTÉ**  
Ce 19-20 / 985

### **3.1. Suivis**

#### **Partenariat pour une école sans tabac**

M. Patrick Courtemanche mentionne avoir reçu, ce mardi 18 février, un message téléphonique de Mme Amélie Brisson, agente régionale responsable de la politique pour une génération sans tabac, après avoir recontacté Mme France Le Blanc, infirmière clinicienne du CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux) des Laurentides afin d'obtenir un suivi dans ce dossier. Un retour d'appel est prévu sous peu.

### **4. Parole au public**

Aucun public

### **5. Choix de cours des élèves du primaire**

Mme Édith Beausoleil offre un point d'information sur la soirée s'étant déroulée le 11 février dernier, où deux (2) présentations consécutives ont eu lieu, ayant pour but de présenter les services et comités offerts aux élèves, le fonctionnement de l'école, l'accueil administratif et de permettre aux futur élèves de signifier leurs préférences de choix de cours pour l'an prochain. L'accent a également été mis sur le code de vie de l'école et le développement de l'autonomie des élèves. Des enseignants étaient présents, tenant des kiosques afin de présenter différents choix d'options. Comme il reste encore une cinquantaine d'élèves accompagnés de leurs parents à rencontrer, Mme Édith Beausoleil a convenu avec la direction de planifier une dernière rencontre, le 27 février prochain.

Afin de faciliter le passage primaire-secondaire, plusieurs activités seront offertes aux élèves de 6<sup>e</sup> année de nos dix (10) écoles de desserte dont une visite notre établissement pendant une demi-journée. Les élèves passeront du temps dans une classe de 1<sup>re</sup> secondaire, assisteront à une pièce de théâtre ayant pour thème le passage primaire-secondaire et termineront avec une foire aux questions, au centre de documentation.

### **6. Journées de la persévérance scolaire**

M. Patrick Courtemanche mentionne que les journées de la persévérance scolaire se tiennent pendant la semaine du 17 février. Les intervenants portent une boucle verte et blanche pour souligner l'événement. La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac organisera une soirée, en avril prochain, pour cinq (5) de nos élèves habitant leur ville, afin de reconnaître leurs efforts.

### **7. Projet éducatif : suivi des actions mises en application**

M. Patrick Courtemanche a présenté un premier suivi au conseil d'établissement en décembre dernier, exposant les résultats des 42 intervenants ayant participé au sondage sur le sujet. Depuis, le nombre de répondants s'est élevé à 82 sur un total de 125. Cela représente un taux de participation de 67 %. Les réponses au sondage permettent de constater qu'énormément de moyens ont été mis en place pour permettre l'actualisation du projet éducatif.

Les élèves recevront à leur tour, pendant le mois d'avril, un sondage de 36 questions, majoritairement à choix de réponses, couvrant les trois (3) enjeux du projet éducatif, à

remplir via un *Chromebook* ou leur cellulaire. L'exercice permettra de recueillir le plus de commentaires possible, de connaître leur vision et les aider à cibler d'autres besoins.

**8. Étude universitaire portant sur la relation mère-adolescent**

M. Patrick Courtemanche fait part aux membres du conseil d'établissement du projet de recherche de l'étudiante au doctorat de l'université de Montréal, Mélodie Roy, portant sur la relation mère-adolescent, plus particulièrement auprès de la clientèle de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire. Ce projet est présenté au conseil d'établissement afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'opposition à ce qu'une telle recherche se déroule auprès des parents de notre école. Les élèves participants seront éventuellement convoqués pour un questionnaire pendant le dîner des élèves.

**9. Activités éducatives**

M. Patrick Courtemanche présente les activités et sorties éducatives qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre.

Un conflit d'horaire est mentionné par Mme Isabelle Gélinas, pour les élèves qui sont inscrits au *Défi des marathons* le 15 mai prochain. Certains élèves inscrits seront en voyage à Washington. M. Patrick Courtemanche consultera Mme Sarah Boudreault-Talbot, enseignante responsable du *Défi des marathons* à cet effet.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'approuver les activités éducatives, telles que présentées.

**ADOPTÉ**  
**Ce 19-20 / 986**

**10. Résolution du conseil d'établissement concernant les cours d'été**

Le conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka, lors de son assemblée régulière du mardi 18 février 2020, a adopté la résolution numéro 987.

*ATTENDU* l'article 90 de la *Loi sur l'instruction publique* qui indique que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire;

*ATTENDU* que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la *Loi sur l'instruction publique*;

*ATTENDU* que les cours d'été de la CSSMI sont organisés dans une seule école, soit l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

Il est proposé par Mme Mélisa Blanchet *DE CONFIER* la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau.

**ADOPTÉ**  
**Ce 19-20 / 987**

## **11. Collation des grades et Bal des finissants**

M. Patrick Courtemanche annonce que la collation des grades se déroulera le vendredi 19 juin prochain au Gymnase. Cet emplacement permettra d'y accueillir les 600 personnes attendues. Le bal des finissants suivra, le lundi 22 juin, à la cabane à sucre Lalande, à Saint-Eustache. Le changement de lieu (ces dernières années, le bal se déroulait à l'Abbaye d'Oka) permet une économie de 65 \$ par billet pour un service comparable.

## **12. Information du comité de parents**

Mme Isabelle Gélinas mentionne que la dernière rencontre du comité de parents eut lieu le 6 février dernier. Les parents ont assisté à la présentation des OOPC (orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire) et des fonds à destination spéciale pour la prochaine année scolaire. Le comité de parents de notre commission scolaire a envoyé une lettre à l'intention du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour manifester son désaccord avec le projet de loi 40. La préparation du Gala de la reconnaissance de l'action bénévole, prévu le 15 mai prochain, continue. Le prochain congrès des comités de parents se déroulera à Chicoutimi. Les frais d'inscription ont été augmentés à 200 \$ cette année. Mme Gélinas mentionne que les parents intéressés à y participer peuvent faire une demande au conseil d'établissement pour obtenir un montant d'argent, permettant de couvrir une partie des frais. L'inscription doit être effectuée avant le 1<sup>er</sup> avril, sans quoi des frais supplémentaires seront chargés.

## **13. Des nouvelles d'ESO**

M. Patrick Courtemanche annonce l'arrivée des 75 casiers attendus depuis l'automne dernier. 50 de ces casiers sont déjà installés.

Le journal étudiant *M'Oka* a publié sa 3<sup>e</sup> édition, contenant 16 pages. M. Patrick Courtemanche mentionne qu'il s'agit d'un très beau numéro, très bien fait et qu'il présente une belle maturité au niveau de la facture visuelle.

La coop T.A.X.I. a créé une vidéo où deux de nos élèves, Raphaël et Maya Rose parlent de la mission du groupe T.A.X.I., qui existe par et pour les élèves.

La JEC (Jeunesse étudiante et communautaire) et le Magasin du Monde ont tous deux été récipiendaires d'une *Bourse des mentors*.

La JEC a reçu 1000 \$ du Carrefour Jeunesse-Emploi pour le Gala reconnaissance de la participation des élèves dans les projets de l'école.

Marco Mailhot, psychoéducateur et conférencier, a présenté sa conférence sur l'utilisation des écrans devant 65 personnes, majoritairement des parents. Cette présentation était adaptée afin de couvrir des sujets touchant davantage les parents et leur donnait aussi la recommandation du temps d'écran pour les enfants, selon les tranches d'âge.

## **14. Sujets divers**

Les élèves du Café-In ont conçu un vidéo pour participer au concours *Coopérer, c'est faire ensemble* ! M. Christophe Prévost, président du conseil d'élèves impliqué au Café-In,

invite parents, employés et élèves à aller voter en grand nombre afin de leur permettre de gagner un prix en argent qui sera réinvesti dans les activités du Café-In.

Mme Isabelle Gélinas désire offrir un coup de chapeau aux enseignants de la 3<sup>e</sup> secondaire au régulier en les félicitant pour leur travail. M. Patrick Courtemanche ajoute que le Répitécole, d'une durée de six (6) à huit (8) semaines, aura été positif pour la majorité des élèves référés.

**15. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Christine Suire, secondée par Mme Mélisa Blanchet de lever l'assemblée à 20 h 10.

**ADOPTÉ**  
**Ce 19-20 / 988**

---

Patrick Courtemanche, directeur

---

Guy Parent, président